

## SCHJERNING Lustre Blue Violet 314

### RUBRIQUE 1 - Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. - Identificateur de produit

Nom commercial SCHJERNING Lustre Blue Violet 314  
Nom chimique  
Type de produit Mélange  
Code produit SC300 0005 314

#### 1.2. - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

- Peinture pour artistes
- Peinture pour porcelaine à usage décoratif

#### 1.3. - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

The Clay and Paint Factory S.A.  
Rue du Dossay 3  
4020 WANDRE Belgique  
Tél. +32 4 362 19 90  
Site web [www.clay-and-paint.com](http://www.clay-and-paint.com)  
Julien Desmaré : +32 4 345 99 64 [j.desmare@clay-and-paint.com](mailto:j.desmare@clay-and-paint.com)

#### 1.4. - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

### RUBRIQUE 2 - Identification des dangers

#### 2.1. - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée - Catégorie 1B
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
Resp. Sens. 1	Sensibilisation respiratoire - Catégorie 1
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
Carc. 1A	Cancérogénicité - Catégorie 1A
Carc. 2	Cancérogénicité - Catégorie 2
Repr. 1B	Toxicité pour la reproduction - Catégorie 1B
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép. - Catégorie 1
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 2
STOT SE 3 (H336)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un. - Catégorie 3
Muta. 2	Mutagénicité sur les cellules germinales - Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide inflammable - Catégorie 3

#### 2.2. - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

## SCHJERNING Lustre Blue Violet 314

Contient : colophane (CAS No.: 8050-09-7)||Solvant naphta aromatique léger (pétrole), naphta à point d'ébullition bas - non spécifié, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation de fractions aromatiques. Se compose principalement d'hydrocarbures aromatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C8-C10 et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre 135°C et 210°C. (CAS No.: 64742-95-6)||Oil, lavender (CAS No.: 8000-28-0)||Peppermint oil (CAS No.: 8006-90-4)||Decahydronaphthalene (CAS No.: 91-17-8)||Pine oil (CAS No.: 8002-09-3)||dichlorométhane, chlorure de méthylène (CAS No.: 75-09-2)||Eucalyptus globulus, ext. (CAS No.: 84625-32-1)||spike oil (CAS No.: 8016-78-2)||citrus oil (CAS No.: 8008-56-8)||Oils, spruce (CAS No.: 8008-80-8)||acide 2-éthylhexanoïque, sel de nickel (CAS No.: 7580-31-6)||toluène (CAS No.: 108-88-3)||essence de térébenthine, Toute fraction ou distillat volatil à dominante terpénique obtenu par extraction au solvant, collecte des sucs ou réduction en pâte de bois tendre. Se compose principalement d'hydrocarbures terpéniques C10H16:  $\alpha$ -pinène,  $\beta$ -pinène, limonène, carène-3 et camphène. Peut contenir d'autres terpènes acycliques, monocycliques ou bicycliques, des terpènes oxygénés et de l'anéthol. La composition exacte varie avec les méthodes de raffinage et l'âge, l'origine géographique et l'espèce des arbres dont le bois est utilisé. (CAS No.: 8006-64-2)||Naphta lourd (pétrole), hydrotraité, naphta hydrotraité à point d'ébullition bas, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C6-C13 et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre 65°C et 230°C. (CAS No.: 64742-48-9)

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes de danger



Mentions de danger

H226	Liquide et vapeurs inflammables
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques
H350	Peut provoquer le cancer
H351	Susceptible de provoquer le cancer
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P405	Garder sous clef.
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260	Ne pas respirer les vapeurs .
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

## SCHJERNING Lustre Blue Violet 314

P280	Porter des gants de protection, un équipement de protection du visage .
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P342+P311	En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de traitement agréé.
Phrases EUH	
EUH208	Contient acide 2-éthylhexanoïque, sel de nickel (7580-31-6)   colophane (8050-09-7)   Oil, lavender (8000-28-0)   Peppermint oil (8006-90-4)   Pine oil (8002-09-3)   Eucalyptus globulus, ext. (84625-32-1)   spike oil (8016-78-2)   citrus oil (8008-56-8)   Oils, spruce (8008-80-8)   essence de térébenthine, Toute fraction ou distillat volatil à dominante terpénique obtenu par extraction au solvant, collecte des sucs ou réduction en pâte de bois tendre. Se compose principalement d'hydrocarbures terpéniques C10H16: α-pinène, β-pinène, limonène, carène-3 et camphène. Peut contenir d'autres terpènes acycliques, monocycliques ou bicycliques, des terpènes oxygénés et de l'anéthol. La composition exacte varie avec les méthodes de raffinage et l'âge, l'origine géographique et l'espèce des arbres dont le bois est utilisé. (8006-64-2) . Peut produire une réaction allergique

### 2.3. - Autres dangers

## RUBRIQUE 3 - Composition/informations sur les composants

### 3.1. - Substances

Non applicable

### 3.2. - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
colophane	N° CAS : 8050-09-7 N° Index : 650-015-00-7 N° CE : 232-475-7	>= 10 - < 20	Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
Solvant naphta aromatique léger (pétrole), naphta à point d'ébullition bas - non spécifié, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation de fractions aromatiques. Se compose principalement d'hydrocarbures aromatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C8-C10 et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre 135°C et 210°C.	N° CAS : 64742-95-6 N° Index : 649-356-00-4 N° CE : 265-199-0	>= 10 - < 20	Asp. Tox. 1 - H304 Carc. 1B - H350 Muta. 1B - H340	Non applicable
Oil, lavender	N° CAS : 8000-28-0 N° Index : N° CE : 283-994-0	>= 5 - < 10	Aquatic Chronic 3 - H412 Asp. Tox. 1 - H304 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable

## SCHJERNING Lustre Blue Violet 314

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
Peppermint oil	N° CAS : 8006-90-4 N° Index : N° CE :	>= 5 - < 10	Aquatic Chronic 3 - H412 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
Decahydronaphthalene	N° CAS : 91-17-8 N° Index : N° CE : 202-046-9	>= 5 - < 10	Acute Tox. 3 Inhalation - H331 Aquatic Chronic 2 - H411 Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Corr. 1B - H314	Non applicable
Pine oil	N° CAS : 8002-09-3 N° Index : N° CE :	>= 5 - < 10	Aquatic Chronic 2 - H411 Aquatic Chronic 4 - H413 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
dichlorométhane, chlorure de méthylène	N° CAS : 75-09-2 N° Index : 602-004-00-3 N° CE : 200-838-9	>= 5 - < 10	Carc. 2 - H351	Non applicable
Eucalyptus globulus, ext.	N° CAS : 84625-32-1 N° Index : N° CE : 283-406-2	>= 5 - < 10	Aquatic Chronic 2 - H411 Asp. Tox. 1 - H304 Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
spike oil	N° CAS : 8016-78-2 N° Index : N° CE : 284-290-6	>= 2,5 - < 5	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
borman-2-one	N° CAS : 76-22-2 N° Index : 021-368-68-3 N° CE : 200-945-0	>= 1 - < 5	Acute Tox. 4 Oral - H302 Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Sol. 2 - H228 Skin Irrit. 2 - H315 STOT SE 3 (H335) - H335	Non applicable
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité, naphta hydrotraité à point d'ébullition bas, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C6-C13 et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre 65°C et 230°C.	N° CAS : 64742-48-9 N° Index : 649-327-00-6 N° CE : 265-150-3	>= 1 - < 5	Asp. Tox. 1 - H304 Carc. 1B - H350 Muta. 1B - H340	Non applicable
citrus oil	N° CAS : 8008-56-8 N° Index : N° CE :	>= 1 - < 2,5	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
Oils, spruce	N° CAS : 8008-80-8 N° Index : N° CE : 294-420-3	>= 1 - < 2,5	Aquatic Chronic 2 - H411 Asp. Tox. 1 - H304 Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
acide 2-éthylhexanoïque, sel de nickel	N° CAS : 7580-31-6 N° Index : 028-054-00-0 N° CE : 231-480-1	>= 1 - < 2,5	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Carc. 1A - H350 Muta. 2 - H341 Repr. 1B - H360 Resp. Sens. 1 - H334 Skin Sens. 1 - H317 STOT RE 1 - H372	STOT RE 1 - H372 : 1>=%<=100 STOT RE 2 - H373 : 0,1>=%<1 Skin Sens. 1 - H317 : 0,01>=%<=100

## SCHJERNING Lustre Blue Violet 314

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
toluène	N° CAS : 108-88-3 N° Index : 601-021-00-3 N° CE : 203-625-9	>= 1 - < 2,5	Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 2 - H225 Repr. 2 - H361 Skin Irrit. 2 - H315 STOT RE 2 - H373 STOT SE 3 (H336) - H336	Non applicable
acide 2-éthylhexanoïque	N° CAS : 149-57-5 N° Index : 607-230-00-6 N° CE : 205-743-6	>= 0,1 - < 1	Repr. 2 - H361	Non applicable
essence de térébenthine, Toute fraction ou distillat volatil à dominante terpénique obtenu par extraction au solvant, collecte des sucs ou réduction en pâte de bois tendre. Se compose principalement d'hydrocarbures terpéniques C <sub>10</sub> H <sub>16</sub> : α-pinène, β-pinène, limonène, carène-3 et camphène. Peut contenir d'autres terpènes acycliques, monocycliques ou bicycliques, des terpènes oxygénés et de l'anéthol. La composition exacte varie avec les méthodes de raffinage et l'âge, l'origine géographique et l'espèce des arbres dont le bois est utilisé.	N° CAS : 8006-64-2 N° Index : 650-002-00-6 N° CE : 232-350-7	>= 0,25 - < 1	Acute Tox. 4 Dermal - H312 Acute Tox. 4 Inhalation - H332 Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Chronic 2 - H411 Asp. Tox. 1 - H304 Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable

### RUBRIQUE 4 - Premiers secours

#### 4.1. - Description des premiers secours

##### Mesures en cas d'inhalation

- aucunes mesures particulières ne sont exigées.
- Veiller à un apport d'air frais.

##### Mesures en cas de contact avec la peau

- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
- Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.
- en cas de réactions cutanées, consulter un médecin.
- Laver avec Polyéthylène Glycol 400

##### Mesures en cas de contact avec les yeux

- en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

##### Mesures en cas d'ingestion

- Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.
- NE PAS faire vomir.

#### 4.2. - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

##### Symptômes et effets après inhalation

- Aucune information disponible.

##### Symptômes et effets après contact avec la peau

- Provoque une irritation cutanée.

##### Symptômes et effets après contact avec les yeux

- Lésions oculaires graves/irritation oculaire

##### Symptômes et effets après ingestion

- Aucune information disponible.

#### 4.3. - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

---

## SCHJERNING Lustre Blue Violet 314

---

- Traitement symptomatique.

---

### RUBRIQUE 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

---

#### 5.1. - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- ABC-poudre
- Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)
- Mousse
- Poudre d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés

- Jet d'eau à grand débit

#### 5.2. - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers

- Aucune information disponible.

Produits de décomposition

- Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)
- Monoxyde de carbone
- Oxydes de métaux
- Oxydes de soufre
- Oxydes nitriques (NO<sub>x</sub>)
- Composés chlorés
- Composés du nickel
- Oxydes de silicium

#### 5.3. - Conseils aux pompiers

- Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.
- Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

---

### RUBRIQUE 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

---

#### 6.1. - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

- Utiliser un équipement de protection personnel.
- Assurer une aération suffisante.
- Eloigner toute source d'ignition.

Pour les secouristes

- Aucune information disponible.

#### 6.2. - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3. - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils appropriés de confinement

- Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière.

Conseils appropriés de nettoyage

- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Bien nettoyer les surfaces contaminées.

Techniques inappropriées

- Aucune information disponible.

#### 6.4. - Référence à d'autres rubriques

## SCHJERNING Lustre Blue Violet 314

- Evacuation: voir paragraphe 13
- Protection individuelle: voir paragraphe 8

### RUBRIQUE 7 - Manipulation et stockage

#### 7.1. - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Recommandations

- Éviter de: Contact avec les yeux
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec les yeux
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau
- Éviter de: Contact avec la peau
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Génération/dégagement de poussière
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: génération/formation d'aérosols
- Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
- Ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Utiliser des installations, appareillages, dispositifs d'aspiration, outillage, etc équipés d'une protection antidéflagrante.
- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

##### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

- ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

#### 7.2. - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
- Tenir à l'écart de: Aliments pour humains et animaux
- Utiliser uniquement des récipients autorisés pour le produit.
- Classe de stockage Matières liquides inflammables
- Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
- Ne pas stocker ensemble avec: Matériau combustible
- Protéger contre: Forte chaleur

#### 7.3. - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

### RUBRIQUE 8 - Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. - Paramètres de contrôle

#### 8.2. - Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

##### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection oculaire appropriée:  
Lunettes avec protections sur les côtés



## SCHJERNING Lustre Blue Violet 314

- Protection oculaire appropriée:  
Lunettes de protection contre la  
poussière



- Protection du corps appropriée: blouse  
de laboratoire



- Protection oculaire appropriée: Écran  
de protection du visage



- Protection du corps appropriée: Tablier  
de protection



- Il est conseillé de demander au  
fabricant des précisions concernant la  
tenue aux agents chimiques des gants  
de protection susmentionnés pour des  
applications spécifiques.

- Les crèmes ne peuvent remplacer un  
moyen de protection personnelle.

- Porter les gants de protection  
homologués



### RUBRIQUE 9 - Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>Etat physique</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Liquide
<u>Couleur</u>	marron	<u>Odeur</u>	caractéristique
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		Aucune donnée disponible	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		45 °C (1013 hPa)	
Vitesse d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur		<= 1100 hPa	
Densité de vapeur		Aucune donnée disponible	

## SCHJERNING Lustre Blue Violet 314

Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité	1 g/cm <sup>3</sup> (23°C, 1013 hPa)
Solubilité (Eau)	0 g/ml (20°C, 1013 hPa)
Solubilité (Ethanol)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Acétone)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW - Coefficient de partage: n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	< 40 mm <sup>2</sup> /s (23°C)
Viscosité, dynamique	50 mPa.s (23°C)

### 9.2. - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 10 - Stabilité et réactivité

### 10.1. - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2. - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

### 10.3. - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.4. - Conditions à éviter

- En cas d'échauffement: Risque d'inflammation

### 10.5. - Matières incompatibles

- Aucune information disponible.

### 10.6. - Produits de décomposition dangereux

- Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 11 - Informations toxicologiques

### 11.1. - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité du mélange

LD50 oral (rat)

Aucune donnée disponible

## SCHJERNING Lustre Blue Violet 314

LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité des substances

#### Pine oil (8002-09-3)

LD50 oral (rat)	4300 mg/kg
-----------------	------------

### Corrosion cutanée / irritation cutanée

- Corrosion cutanée - Catégorie 1B - Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

- Corrosif.

### Lésions oculaires graves / irritation oculaires

- Lésions oculaires graves - Catégorie 1

- Risque de lésions oculaires graves.  
- Provoque une sévère irritation des yeux.  
- Corrosif.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

- Sensibilisation respiratoire - Catégorie 1 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation  
- Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Peut provoquer une allergie cutanée

- Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
- Peut provoquer une allergie cutanée.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

- Mutagénicité sur les cellules germinales - Catégorie 2 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques

### Cancérogénicité

- Cancérogénicité - Catégorie 1A - Peut provoquer le cancer  
- Cancérogénicité - Catégorie 2 - Susceptible de provoquer le cancer

### Toxicité pour la reproduction

- Toxicité pour la reproduction - Catégorie 1B - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un.  
- Catégorie 3 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép. - Catégorie 1 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

### Danger par aspiration

- Danger par aspiration - Catégorie 1 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

## RUBRIQUE 12 - Informations écologiques

### 12.1. - Toxicité

#### Toxicité du mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
----------------------	--------------------------

## SCHJERNING Lustre Blue Violet 314

LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

- Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 12.2. - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

### 12.3. - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW - Coefficient de partage: n-octanol/eau	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

### 12.4. - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

### 12.5. - Résultats des évaluations PBT et vPvB

### 12.6. - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 13 - Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes appropriées de traitement des déchets - L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Evacuation des eaux - Aucune information disponible.

Précautions particulières à prendre

- Les déchets à éliminer doivent faire l'objet d'une classification et d'un étiquetage.
- Ne pas mélanger à d'autres déchets.
- Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale - Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 14 - Informations relatives au transport

### 14.1. - Numéro ONU

---

## SCHJERNING Lustre Blue Violet 314

---

Numéro ONU (ADR)	:	UN1263
Numéro ONU (RID)	:	UN1263
Numéro ONU (ADN)	:	UN1263
Numéro ONU (IMDG)	:	UN1263
Numéro ONU (IATA)	:	UN1263

### 14.2. - Nom d'expédition des Nations unies

<u>Nom d'expédition des Nations unies (ADR)</u>	:	PEINTURES (y compris peintures, laques, émaux, couleurs, shellac, vernis, cirages, encaustiques, enduits d'apprêt et bases liquides pour laques) ou MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES (y compris solvants et diluants pour peintures) 640E
<u>Nom d'expédition des Nations unies (RID)</u>	:	PEINTURES (y compris peintures, laques, émaux, couleurs, shellac, vernis, cirages, encaustiques, enduits d'apprêt et bases liquides pour laques) ou MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES (y compris solvants et diluants pour peintures) 640E
<u>Nom d'expédition des Nations unies (ADN)</u>	:	PEINTURES (y compris peintures, laques, émaux, couleurs, shellac, vernis, cirages, encaustiques, enduits d'apprêt et bases liquides pour laques) ou MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES (y compris solvants et diluants pour peintures) 640E
<u>Nom d'expédition des Nations unies (IMDG)</u>	:	PEINTURES (y compris peintures, laques, émaux, couleurs, shellac, vernis, cirages, encaustiques, enduits d'apprêt et bases liquides pour laques) ou MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES (y compris solvants et diluants pour peintures) 640E
<u>Nom d'expédition des Nations unies (IATA)</u>	:	PEINTURES (y compris peintures, laques, émaux, couleurs, shellac, vernis, cirages, encaustiques, enduits d'apprêt et bases liquides pour laques) ou MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES (y compris solvants et diluants pour peintures) 640E

### 14.3. - Classe(s) de danger pour le transport

## SCHJERNING Lustre Blue Violet 314

Classe ADR : 3  
Code de Classification ADR : F1

Pictogrammes



Classe (RID) : 3

Pictogrammes



Classe (ADN) : 3

Pictogrammes



Classe (IMDG) : 3

Pictogrammes



Classe (IATA) : 3

Pictogrammes



### 14.4. - Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : III

Groupe d'emballage (RID) : III

Groupe d'emballage (ADN) : III

Groupe d'emballage (IMDG) : III

Groupe d'emballage (IATA) : III

### 14.5. - Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement : Oui

Polluant marin : Danger pour le milieu aquatique - Chronique 2

### 14.6. - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

## SCHJERNING Lustre Blue Violet 314

### **ADR**

<u>Code de Classification ADR</u>	:	F1
<u>Dispositions spéciales ADR</u>	:	163+ 640E+650+367
<u>Quantités limitées ADR</u>	:	5 L
<u>Quantités exceptées ADR</u>	:	E1
<u>Instructions d'emballage ADR</u>	:	P001 IBC03 LP01 R001
<u>Dispositions spéciales d'emballage ADR</u>	:	PP1
<u>Dispositions pour l'emballage en commun ADR</u>	:	MP19
<u>Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	T2
<u>Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	TP1 TP29
<u>Code-citerne ADR</u>	:	LGBF
<u>Dispositions spéciales citernes ADR</u>	:	
<u>Véhicule pour le transport en citerne</u>	:	FL
<u>Catégorie de transport ADR</u>	:	3
<u>Code de restriction en tunnels ADR</u>	:	D/E
<u>Dispositions spéciales chargement, déchargement et manutention ADR</u>	:	
<u>Dispositions spéciales - Colis</u>	:	V12
<u>Dispositions spéciales - Vrac</u>	:	
<u>Dispositions spéciales - Exploitation</u>	:	S2
<u>N° d'identification du danger ADR</u>	:	30

### **RID**

<u>Dispositions spéciales</u>	:	
<u>Quantités limitées</u>	:	
<u>Quantités exceptées</u>	:	

### **ADN**

<u>Dispositions spéciales</u>	:	
<u>Quantités limitées</u>	:	
<u>Quantités exceptées</u>	:	

### **IMDG**

<u>Dispositions spéciales</u>	:	
<u>Quantités limitées</u>	:	
<u>Quantités exceptées</u>	:	
<u>Instructions d'emballage</u>	:	
<u>Dispositions spéciales d'emballage</u>	:	
<u>Instruction(s) IBC</u>	:	
<u>Dispositions IBC</u>	:	
<u>Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	
<u>Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	
<u>Codes EmS</u>	:	
<u>Arrimage et manutention</u>	:	
<u>Séparation</u>	:	
<u>Propriétés et observations</u>	:	

## SCHJERNING Lustre Blue Violet 314

### IATA

<u>PCA - Quantités exceptées</u>	:
<u>PCA - Quantités limitées - Instructions d'emballage</u>	:
<u>PCA - Quantités limitées - Quantité nette maximale par emballage</u>	:
<u>PCA - Packing Instructions</u>	:
<u>PCA - Quantité nette maximale par emballage</u>	:
<u>CAO - Instructions d'emballage</u>	:
<u>CAO - Quantité nette maximale par emballage</u>	:
<u>Dispositions spéciales</u>	:
<u>Code ERG</u>	:

14.7. - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

### RUBRIQUE 15 - Informations réglementaires

15.1. - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composants dans la liste des candidats Reach    Aucun

Composants dans l'annexe XIV    Aucun

Composants dans l'annexe XVII    dichlorométhane, chlorure de méthylène (Index No.: 602-004-00-3 - EC No.: 200-838-9 - CAS No.: 75-09-2)  
toluène (Index No.: 601-021-00-3 - EC No.: 203-625-9 - CAS No.: 108-88-3)

Teneur en COV    Aucune donnée disponible

15.2. - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit    - Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 16 - Autres informations

#### Versions de la FDS

N° de version	Date émission	Description des modifications
1	22-08-17	

#### Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 3 Inhalation	Toxicité aiguë - Catégorie 3 - Inhalation
Acute Tox. 4 Dermal	Toxicité aiguë - Catégorie 4 - Voie cutanée
Acute Tox. 4 Inhalation	Toxicité aiguë - Catégorie 4 - Inhalation
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë - Catégorie 4 - Voie orale
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique - Aiguë 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 3

## SCHJERNING Lustre Blue Violet 314

Aquatic Chronic 4	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 4
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1
Carc. 1A	Cancérogénicité - Catégorie 1A
Carc. 1B	Cancérogénicité - Catégorie 1B
Carc. 2	Cancérogénicité - Catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable - Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide inflammable - Catégorie 3
Flam. Sol. 2	Matière solide inflammable - Catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H302	Nocif en cas d'ingestion
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H312	Nocif par contact cutané
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H340	Peut induire des anomalies génétiques - indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques
H350	Peut provoquer le cancer
H350i	Peut provoquer le cancer par inhalation.
H351	Susceptible de provoquer le cancer
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus
H360D	Peut nuire au fœtus.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée - indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Muta. 1B	Mutagénicité sur les cellules germinales - Catégorie 1B
Muta. 2	Mutagénicité sur les cellules germinales - Catégorie 2
Repr. 1B	Toxicité pour la reproduction - Catégorie 1B
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2
Resp. Sens. 1	Sensibilisation respiratoire - Catégorie 1
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée - Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2

---

## SCHJERNING Lustre Blue Violet 314

---

Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép. - Catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép. - Catégorie 2
STOT SE 3 (H335)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un. - Catégorie 3
STOT SE 3 (H336)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un. - Catégorie 3

\*\*\* \*\*